

communiqué

Pour publication 4 février 1992

Nº 28

LE CANADA PREND PART AUX OPÉRATIONS DE LA FORCE MULTINATIONALE D'INTERCEPTION MARITIME AU MOYEN-ORIENT

L'honorable Barbara McDougall, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, et l'honorable Marcel Masse, ministre de la Défense nationale, ont annoncé aujourd'hui que le Canada allait reprendre sa place au sein de la Force multinationale d'interception maritime (MIF) au Moyen-Orient. Cette Force est chargée de faire respecter les sanctions imposées par les Nations Unies contre l'Iraq suite à la guerre du Golfe.

Un destroyer des Forces canadiennes, le NCSM Restigouche, devrait rejoindre la MIF dans la région de la mer Rouge au printemps, pour une mission d'environ six mois.

«Depuis le début de la crise du Golfe, le Canada a considéré qu'il était très important d'accorder tout l'appui possible à l'ONU pour lui permettre de faire respecter ses résolutions, a déclaré Mme McDougall. Cet appui est tout aussi important maintenant. Tout fléchissement de la détermination de l'ONU risque d'être mal compris par l'Iraq.»

«L'annonce d'aujourd'hui constitue une preuve tangible de l'engagement suivi du Canada afin de rétablir la paix et la sécurité dans la région, a dit M. Masse. Il ne fait aucun doute, que notre marine fera preuve, au cours de cette mission, du même professionnalisme et du même dévouement que pendant les opérations dans la région du Golfe l'an passé.»

Le Canada a mis fin à ses activités au sein de la force multinationale l'automne passé lorsque le NCSM Huron est rentré au pays. Le Canada a décidé de reprendre les opérations suite à la demande des autres partenaires de la coalition qui



patrouillent actuellement les eaux du golfe Persique et de la mer Rouge. Pour le moment, des navires des États-Unis, du Royaume Uni, de la France et de l'Australie aident les Nations Unies à faire respecter les sanctions imposées à l'Iraq.

Ces sanctions interdisent le commerce de toute marchandise à l'exception des fournitures médicales, des aliments et des produits de première nécessité destinés aux civils, tel que le déterminent les Nations Unies.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada (613) 995-1874

ou

Liaison avec les médias Ministère de la Défense nationale (613) 996-2353